



ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINE

Conseil d'établissement – Année 2021-2022

Procès-verbal

5 octobre 2021 – 18h30

Rencontre virtuelle sur TEAMS

SONT PRÉSENTS :

Mesdames

Kim Proulx	Parent immeuble La Pêche
Lucie Brunette	Parent immeuble La Pêche
Stéphanie Dion	Parent immeuble La Pêche
Thessa Girard-Bourgoin	Parent immeuble Ste-Cécile
Chantal Matthews	Parent immeuble Ste-Cécile
Josée Lafrance	Enseignante en 1 ^{ère} année du 1 ^{er} cycle
Nathalie Sarazin	Enseignante en 1 ^{ère} année du 2 ^e cycle
Roxanne Isabelle	Enseignante en 2 ^e année du 2 ^e cycle
Millie Gauvreau	Enseignante en 2 ^e année du 3 ^e cycle
Sylvie Legault	Agente de bureau, représentante des membres du soutien
Julie Labelle	Technicienne en service de garde, représentante des membres du soutien
Manon Lafontaine	Public, parent substitut
Amélie Bazin	Public, parent substitut
Lisa Swain	Public, parent substitut

Monsieur

Benoit Philippe	Parent immeuble Ste-Cécile
-----------------	----------------------------

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Jocelyn Bourdon	Directeur
Kim Côté	Directrice adjointe

SONT ABSENTS :

Louis-Pierre Bergeron	Parent substitut
-----------------------	------------------

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Ouverture et vérification du quorum

Monsieur Benoit Philippe confirme que le quorum est respecté et débute la séance.

1.2. Nomination d'une secrétaire de réunion

Le directeur, Monsieur Jocelyn Bourdon, propose Delphine Marleau. Monsieur Benoit Philippe appuie cette proposition. Delphine Marleau sera la secrétaire pour le conseil d'établissement du 5 octobre 2021.

1.3. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Jocelyn Bourdon propose de retirer le point *Sorties scolaires 2021-2022* car il n'a pas encore reçu les demandes des enseignant(e)s, ainsi que le point *présentation du plan d'action (ART 37)* car le comité n'a pas eu la chance de se rencontrer et de le mettre à jour. La présentation du plan d'action et des sorties scolaires 2021-2022 se fera au prochain conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ par Madame Stéphanie Dion que l'ordre du jour soit adopté avec ces deux retraits.

**Adoptée à l'unanimité
CÉ-21-22-#01**

1.4. Question du public

Le public n'a pas de question.

1.5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2021

Aucun ajout ou commentaire de la part des membres.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Kim Proulx que le procès-verbal de la réunion du 15 juin 2021 soit adopté tel quel.

**Adoptée à l'unanimité
CÉ-21-22-#02**

1.6. Suivi du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2021

Aucun suivi.

2. DÉCISIONS

2.1. Élection de la/du président(e) du conseil d'établissement 2021-2022

IL EST PROPOSÉ PAR madame Kim Proulx que Benoit Philippe soit le président du conseil d'établissement de l'année scolaire 2021-2022. Ce dernier accepte.

Élu par acclamation
CÉ-21-22-#03

2.2. Élection d'un(e) vice-président(e) du conseil d'établissement 2021-2022

IL EST PROPOSÉ PAR madame Kim Proulx que madame Lucie Brunette soit la vice-présidente du conseil d'établissement de l'année scolaire 2021-2022. Cette dernière accepte.

Élue par acclamation
CÉ-21-22-#04

2.3. Nomination des représentants de la communauté 2021-2022

Aucune présence.

Monsieur Jocelyn Bourdon amène les membres du conseil d'établissement à réfléchir à des représentants de la communauté que nous pourrions inviter. À noter que les représentants de la communauté doivent poser leur candidature en expliquant pourquoi ils veulent être présents. Par la suite, les membres du conseil d'établissement retiennent ou non les candidatures.

2.4. Règles de régie interne 2021-2022

Monsieur Jocelyn Bourdon fait la lecture de la régie interne 2021-2022.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Stéphanie Dion d'ajouter un point sur les substituts :

- Si un membre du conseil d'établissement doit s'absenter, il a le devoir d'avertir les autres membres au plus tard à 15h30 afin d'avoir assez de temps pour joindre les substituts. C'est le premier substitut à se proposer qui devra être présent au conseil d'établissement.

La proposition est appuyée par madame Kim Proulx.

Approuvée à l'unanimité
CÉ-21-22-#05

2.5. Sorties scolaires 2021-2022

Ce point a été retiré lors de l'adoption de l'ordre du jour.

2.6. Plan de travail 2021-2022

Il n'y avait pas de plan de travail dans les années précédentes.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Bourdon d'avoir un plan de travail.

Monsieur Jocelyn Bourdon explique pourquoi il serait pertinent d'en avoir un ; un plan de travail aide à prévoir les sujets des rencontres qui sont prescrits par la loi et qui doivent être inclus dans les rencontres du conseil d'établissement.

Madame Julie Labelle approuve la proposition, secondée par Chantal Matthews.

**Approuvée à l'unanimité
CÉ-21-22-#06**

2.7. Éducation à la sexualité, approuver les conditions et les modalités (approbation - article 85)

Monsieur Jocelyn Bourdon présente la planification des contenus sur l'éducation à la sexualité.

Lucie Brunette approuve la planification des contenus sur l'éducation à la sexualité, secondée par Josée LaFrance.

**Approuvée à l'unanimité
CÉ-21-22-#07**

2.8. COSP, (approbation - article 85)

COSP : Contenu en orientation scolaire et professionnel.

Le but de ce programme est d'outiller les élèves du 3^e cycle dans leur réflexion sur leur choix professionnel afin de maintenir et favoriser la persévérance scolaire.

Madame Millie Gauvreau mentionne que l'équipe de la 6^e année aimerait avoir une discussion avec l'équipe de la 1^{ère} année du secondaire afin de savoir ce qu'il est offert et de créer un meilleur lien entre la 6^e année du primaire et la 1^{ère} année du secondaire.

Comme il n'y a pas encore eu de consultation entre les enseignantes afin de savoir si le programme de l'an passé est maintenu ou s'il y a des changements, l'approbation du point 2.8 est remise à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

2.9. Présentation du plan d'action (Art 37)

Ce point a été retiré lors de l'adoption de l'ordre du jour.

2.10. OPP

IL EST PROPOSÉ PAR L'OPP les levées de fonds suivantes :

- Diners pizza mensuels ; à la fin de chaque mois il y aura un diner pizza. Une discussion est ouverte sur les moyens de payer. La direction et l'agente de bureau feront les vérifications nécessaires auprès du CSSPO et reviendront vers les membres de l'OPP avec les informations.
- Les cartes à gratter ; l'évènement sera au mois de décembre
- Les fournisseurs mensuels ; à plus ou moins chaque mois, un représentant d'un fournisseur comme Tupperware, Nowex et Épicure fera une campagne de levée de fonds. Le représentant s'occupe en major partie de la campagne et donne un pourcentage préalablement établi de l'argent amassée à l'OPP.
- BBQ de fin d'année / Structures gonflables ; Comme il y a plusieurs facteurs à prendre en compte avec l'évènement des structures gonflables (COVID-19, municipalité...), la décision finale se prendra ultérieurement lors d'une prochaine rencontre.
- Déjeuner bénéfice pour l'achat d'articles de besoins particuliers ; l'OPP amène les membres du conseil d'établissement à réfléchir sur les besoins particuliers pour l'année scolaire 2021-2022.

Monsieur Jocelyn Bourdon mentionne qu'une proposition finale devra être remise par l'OPP afin qu'elle soit approuvée. Il amène aussi le président du conseil d'établissement, monsieur Benoit Philippe, à établir où les fonds amassés iront. Selon la discussion qui suit, les besoins semblent être au niveau des activités et des sorties scolaires. L'argent amassée pourrait servir à diminuer les frais demandés aux parents. La direction, l'agente de bureau et la technicienne en service de garde se rencontreront afin d'établir les besoins spécifiques et pourront en faire la présentation à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

Madame Lucie Brunette approuve les propositions, secondée par madame Josée Lafrance.

Approuvée à l'unanimité
CÉ-21-22-#08

3. INFORMATIONS

3.1. Courrier reçu

Aucun courrier.

3.2. Première communication / normes et modalités

Durant l'année scolaire, il y aura 2 communications et 2 bulletins. Comme il y a seulement 2 étapes, toutes les matières seront évaluées pour chacune des étapes.

Une communication est un feuillet d'informations avec des commentaires sur le rendement de l'élève.

3.3. Cours de sexualité

La présentation et l'explication a été faite au point 2.7

3.4. Suivi des travaux d'agrandissement

Suivi des travaux d'agrandissement et de rénovation

Ste-Cécile : Les salles de bains devraient être terminées d'ici la fin de la semaine prochaine, soit d'ici le 15 octobre. Les élèves pourront les utiliser une fois que les travaux seront approuvés par l'architecte et l'ingénieur. Aucune date n'est mentionnée pour l'utilisation.

La Pêche : Le ministère a approuvé la demande du CSSPO à faire une nouvelle appelle d'offre d'ici le mois de décembre. Nous supposons le début des travaux au printemps 2022.

3.5. Projet éducatif

Monsieur Jocelyn Bourdon mentionne que le projet éducatif sera refait l'année prochaine et non cette année. C'est pour cette raison qu'on ne met pas en place un comité du projet éducatif. Cependant, le plan d'action sera présenté à la prochaine rencontre.

3.6. Activités « Halloween »

Madame Kim Côté mentionne que c'est l'école qui s'occupe de distribuer les bonbons. Les élèves ne sont pas autorisés à apporter des bonbons de la maison afin de les partager avec les autres. Lors de la journée il y aura un concours de bruits à identifier, un concours de décoration de citrouille et une marche dans le village pour aller ramasser des bonbons aux endroits déjà établies.

4. VARIA

Aucun point.

5. MESSAGES

5.1. Mot du représentant au comité de parents

Aucun mot.

5.2. Mot de la ou du président (e)

Monsieur Benoit Philippe mentionne qu'il est bien enthousiaste de l'année solaire 2021-2022. Il croit que les nouvelles concernant l'allègement des mesures sanitaires faciliteront l'organisation d'activités pour les élèves. Monsieur Benoit Philippe n'a pas d'informations supplémentaires à partager concernant le parc central, mais il tentera d'avoir des mises à jour dès que possible.

Il remercie les membres du conseil d'établissement pour leur confiance et espère qu'ils pourront faire les rencontres en présentiel bientôt.

5.3. Mot de la direction

Fait antérieurement.

5.4. Mot du personnel

Madame Millie Gauvreau remercie les membres du conseil d'établissement d'être présents car c'est important et leur demande de parler positivement de notre école à la communauté.

5.5. Mot de la responsable du service de garde

Madame Julie Labelle mentionne que le service de garde Le Tourbillon faisait sa première rentrée en septembre 2001. Il fête donc ses 20 ans cette année.

5.6. Mot des parents

Madame Kim Proulx souligne les démarches entreprises par la direction concernant l'intimidation et que les parents sont très reconnaissants.

5.7. Mot de la représentante de l'OPP

Aucun mot.

5.8. Mot des membres de la communauté

Aucun mot.

5.9. Mot de la représentante du comité EHDAA

Madame Lucie Brunette mentionne que les nominations sont présentées ce soir, soit le 5 octobre 2021, au comité de parents et que les décisions seront prises au courant de la semaine prochaine. Nous ne savons donc pas encore si la candidature de madame Lucie Brunette est retenue. Elle mentionne également que la première rencontre du comité EHDAA aura lieu le 25 octobre 2021.

6. PROCHAINE RENCONTRE

6.1. Date et lieu de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du conseil d'établissement sera le 30 novembre 2021 à 18h30 dans la cafétaria de l'école secondaire des lacs. On demande aux personnes de rentrer par la porte principale de l'école secondaire des lacs.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

7.1. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Kim Proulx que la séance se termine.

Adoptée à l'unanimité
CÉ-21-22-#09

Signatures requises :

Président

Directeur

Secrétaire de la réunion